Municipalité de
SAINTE-HEDWIDGE
Un milieu de vie au cœur de la nature

RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

BÂTIR AUJOURD'HUI • POUR DEMAIN

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Située au cœur du Lac-Saint-Jean, la Municipalité de Sainte-Hedwidge est une communauté dynamique et accueillante qui mise sur la qualité de vie, la préservation de son environnement et le développement durable. Notre municipalité offre un cadre de travail stimulant, dans un milieu naturel exceptionnel, où l'engagement et la collaboration font une réelle différence.

DÉBUT DE L'EMPLOI

Décembre-Janvier

MODALITÉS D'APPLICATION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, par courriel, avant le :

16 novembre 2026 à 16 h

Prolongation de la période de mise en candidature

Concours : 1
Responsable des travaux publics
Municipalité de Sainte-Hedwidge
1090, rue Principale
Sainte-Hedwidge (Qc) G0W 2R0

Les C.V. doivent être adressés à :
Me Éric Audy, CRHA
Directeur général
dg@ste-hedwidge.qc.ca

Notre équipe, notre force !

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire du poste est responsable de planifier, coordonner et réaliser toutes les activités du Service des travaux publics ainsi que de l'employé sous sa responsabilité. Plus spécifiquement, la personne choisie devra, entre autres :

- Planifier, coordonner, diriger et documenter les activités d'entretien, régulier et préventif du réseau routier, des infrastructures municipales, du réseau d'aqueduc et d'égout, des édifices municipaux, des parcs et espaces verts, de la machinerie ainsi que du matériel roulant en respectant les directives de la direction générale;
- Préparer et calendrier des travaux, selon les saisons et les priorités établies avec la direction générale;
- Évaluer la nature des travaux d'entretien et de réparation à effectuer, établir des estimations préliminaires et soumettre des recommandations à la direction générale;
- Concevoir et mettre en place des méthodes et des procédés de travail visant l'efficacité et l'efficience des ressources dans son département;
- Exercer un leadership favorisant la participation, l'engagement, la responsabilisation et la motivation de son équipe de travail;
- Favoriser le climat de bonnes relations avec tous les intervenants, soit les employés, la direction générale, les élus, les fournisseurs, des citoyens, etc.;
- Assurer le respect et l'application des normes en vigueur en matière de santé et sécurité au travail;
- Répondre aux appels d'urgence en cas de besoin et s'assurer de la présence du personnel requis en fonction des circonstances;
- Accomplir toutes autres tâches, ou responsabilités connexes que l'employeur juge être de ses compétences et habiletés.

Note : Les responsabilités et tâches mentionnées reflètent les éléments généraux du travail accompli et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches à réaliser.

EXIGENCES

Posséder un minimum **de 3 à 5 années** d'expérience pertinente dans le domaine;

- Être dans un rayon de 50 km de la municipalité;
- Faire preuve d'habiletés manuelles et posséder des connaissances pour les travaux d'entretien et de construction;
- Avoir un haut sens des responsabilités, de l'organisation, des priorités et de la rigueur professionnelle;
- **Être créatif, méthodique et orienté vers les solutions;**
- Faire preuve d'autonomie et de minutie;
- Avoir des connaissances de la mécanique lourde;
- Habiletés à travailler en équipe;
- Avoir de l'expérience dans l'opération de machineries lourdes;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Permis de conduire classe 3 (un atout);
- Connaissance en eau potable et eaux usées (un atout);
- Posséder un bon jugement et un sens des responsabilités.

AUTRES INFORMATIONS

- Poste à temps plein, permanent;
- 40 heures/semaine. Des déplacements sont requis le soir et les fins de semaine pour des activités à la station de pompage;
- Salaire selon l'expérience et les qualifications : entre **54 000 $** et **77 000 $**;
- Assurance-collective, épargne-retraite, congés mobiles et maladie, cellulaires, etc.